

Quod scripsi, scripsi.

*« Nous
qui sommes hommes,
ne savons-nous pas bien
jusqu'à quel point
d'autres hommes ont pu être
ou imposteurs, ou dupes ? »*
FONTENELLE

Emmanuel Macron tient à tout prix à imprimer sa marque en se démarquant de Louis XIV.
Mais le président de la République française peut-il abroger le Roi-Soleil ?

Sentence : Vaine agitation pseudolégislative. Ne savons-nous pas que tout ce qui est mort de sa propre mort doit demeurer mort de sa propre mort ? Pas besoin d'un tueur ! Code noir ? Quod scripsi, scripsi. Comme l'écrétaire de Ponce Pilate, l'Edit du Bourbon passe les vicissitudes du temps, et nul n'a le droit ni de gommer la mémoire historique, ni de nier les péripéties de l'aventure éthique des peuples et de l'humanité. Entre-nous : Quel infernal malfaisant peut donc aujourd'hui, en notre siècle pourtant si féroce encore, se prévaloir de ce Code pour s'autoriser à quel crime ?

Huenumadji AFAN
A suivre !...

BCCM/PS/CHRONIQUE/23052026